

Extrait du Rapport de M. Sidibi (tournée du 23/6 au 8.7.1974)

NIGER 7. STATION DE NIAFUNKE (ISSA BER)

7.1. Etat de l'échelle

- Cette station comprend 7 éléments métriques allant de 0 à 7 mètres, fixés sur des IPN de 140 mm scellés dans du béton.
- Les éléments inférieurs sont calés à 5,6 cm plus haut que l'élément 6 - 7 m.
- Un élément négatif a été installé en Juin 1973, le zéro de l'échelle correspondait au trait 0,50 m de cet élément.

7.2. Rattachement de l'échelle

Le premier rattachement effectué en 1954 a donné comme résultat:

- Borne SH Côte : H = 265,176 m
- Zéro échelle.... " : H = 258,350 m
- Le bas de l'élément 5 - 6 m a été rattaché en 1974 par l'IGN, sa côte est :
 - Bas élément 5 - 6 m côte : H = 263,655 m

ce qui donne pour la borne SH:

- Borne SH " H = 265,537 m
- écart/ancienne côte..... = + 0,361 m

7.3. Travaux effectués

- Renforcement des éléments 3 - 4 m et 4 - 5 m.
- Calage des autres éléments sur le 6 - 7 m. Ces éléments ont été descendus de 5,6 cm environ.
- Il n'y a pas eu de changement de zéro. La côte 0,55 de l'élément provisoire correspond au zéro de l'échelle.
- Côte à l'échelle le 28/6/74 H = - 0,30 m.
- Il faudra ajouter 6 cm aux lectures déjà faites sur tous les éléments sauf sur celui de 6 - 7 m.
- Rattachement des éléments à la borne SH :

	Rat. 1954	Rat. 1974
- Borne SH	265,176 m	265,537 m
- Bas élément 6 - 7 m.....	264,350 m	264,711 m
- " " 5 - 6 m.....	263,350 m	263,711 m
- " " 4 - 5 m.....	262,349 m	262,710 m
- " " 3 - 4 m.....	261,351 m	261,712 m
- " " 2 - 3 m.....	260,349 m	260,710 m
- " " 1 - 2 m.....	259,347 m	259,708 m
- " " 0 - 1 m.....	258,348 m	258,709 m

- Le zéro de l'échelle se trouve à 6,828 m au-dessus du repère SH.
- Le repère SH est enfoui dans le sable de 30 cm environ et se trouve à 8,20 m de l'élément 6 - 7 m dans l'alignement des éléments 5 - 6 m et 6 - 7 m.
- Le Lecteur n'est pas sérieux, pas de lectures depuis plus d'un mois, les lectures effectuées sur l'élément provisoire sont imaginaires. Des recommandations lui ont été faites sur l'envoi des relevés au risque de voir ses indemnités suspendues.